

Bonjour le Forum,

Je salue les questionnements par lesquels *Gérôme* ouvre l'inévitable discussion sur la capacité du Collectif des organisations de la diaspora africaine en Suisse (CODAS) à porter valablement les aspirations de la femme et de l'homme africain en Suisse et en Europe aujourd'hui. La question de la compétence du CODAS me semble primordiale : s'agit-il d'une association parmi la multitude des organisations et proto-formations de ressortissants africains ? S'agit-il d'une faîtière des associations africaines ? De quelle légitimité dispose le CODAS pour représenter les aspirations des africains en Suisse ? Outre la légitimité, se posent également les questions des termes de cette représentation, mandat et de la manière d'en rendre compte.

Le 6 février 2007, a eu lieu à Genève, dans la salle Eckenstein, de l'IUED, une réunion d'évaluation des démarches initiées à propos des écarts verbaux qui visaient la femme et l'homme africains en Suisse. La réunion a relevé le déficit de cadrage formel du CODAS, le manque de structures efficaces de construction de notre lutte contre le racisme et réaffirmé la nécessité du travail d'équipe. Quatre mois plus tard, nous en sommes au stade de février 2007. Pourquoi ? Parce que deux démarches discordantes ont été initiées par l'envoi de courriers aux mêmes autorités fédérales, par voies militante et procédurale. La première réponse est tombée il y a de cela deux mois environ. Le contenu nous rappelle le cadre juridique et des instruments promus par le législateur helvétique en matière de la répression du racisme, de la xénophobie et des formes d'intolérance. Le même courrier évoque également les rapports du département des affaires étrangères avec les milieux diplomatiques et associatifs et ce, dans la lutte contre le racisme en Suisse. En clair, le CODAS a perdu par nos sempiternelles tergiversations : certes, beaucoup de viandes ne gâtent jamais la sauce ; cependant, qui trop embrasse mal étire !

Outre le premier camouflet, le deuxième droit de réponse arrive, qui accède à la demande de rencontrer les officiels bernois, à présent que les faits ne courent plus.

La rencontre avec des représentants des pouvoirs publics me paraît utile, pour autant que la légitimité du CODAS et la désignation des participants à cette rencontre soient formulées de manière rigoureuse et que la délégation soit composée par ceux qui, parmi nous, ont les idées prospectives et non par les habitués squatters des conférences et sommets internationaux, dont ils ne connaissent pas vraiment les termes des débats.

La rencontre avec les officiels me paraît également utile, pour évoquer le problème de ceux qui, parmi nous africains, sont en Suisse depuis plusieurs années et qui ne peuvent toujours pas encore se prévaloir d'un titre de séjour valable. Je parle concrètement des nombreux requérants d'asile déboutés, qui ont impérativement besoin de légalité. Les membres de la délégation doivent avoir un éthos : s'engager à ne pas introduire subrepticement un projet bidon de financement ou de demande quelconque d'argent. J'en connais qui n'ont que cela en pratique.

Enfin la rencontre me semble utile, lorsque l'on se projette sur l'entrée en vigueur, dès janvier 2008, de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr). Cette loi en son article 4, traite de l'intégration des étrangers : il faudra relire ce paragraphe et cerner l'esprit du législateur et, partant de cette intelligence, scruter le chapitre VII (les articles 42-53). Il faudra rappeler que le décret d'application de la LEtr doit faire œuvre d'équité, étant donné que les femmes et les hommes africains sont les victimes tutélaires du racisme et de la discrimination dans tous les pays chrétiens d'Europe.

Je pense pour ma part, qu'il faut construire un document valable à remettre aux autorités et non plus un ramassis d'informations concoctées, çà et là, sans la moindre énonciation de problématique. Les suggestions qui précèdent constituent, à mon sens, la dimension conjoncturelle du problème. C'est pourquoi, la démarche du CODAS à Berne doit assumer la dimension politique du problème de la femme et de l'homme africain dans le monde aujourd'hui.

Le problème de l'Afrique noire est d'abord lié au refus de l'universel par les africains : les élites gouvernantes africaines, les associations africaines de la société civile, les diasporas africaines en Europe et en Suisse. Bien sûr, il existe quelques rares personnes qui n'ont de cesse d'indiquer le bon sens. Mais nous refusons d'entrer systématiquement dans l'universel, parce que nombre d'acteurs africains sacrifient à l'esprit d'ancien régime (coutumes, traditions, ancestralités, etc.), au demeurant, incompatible avec l'idée et la mise en œuvre du développement. Les classiques de la pensée libérale ont initié des imaginaires de sociétés modernes instrumentales. En Afrique, l'on veut performer l'esprit d'antan, ce qui signifie amalgamer deux principes irréconciliables. Or la modernité clivée est promesse d'impasse. Et c'est en vain que les africains poursuivent le développement. D'ailleurs, les Africains ont refusé le développement (A. Kabou). De partout sur le continent, les régressions sont à la mode : à l'heure de l'informatique et de la globalisation, les pouvoirs publics africains comptent faux les bulletins de vote (Togo, Nigeria) ; la politique est de partout subordonnée à l'accès de la mangeoire (J-F. Bayart) ; l'organisation sociale souscrit à la logique prémoderne (JF. Médard) ; l'État-national devient une propriété familiale (B. Hibou). Font florès de partout sur le continent, le regain de l'informalité, la corruption endémique, les solutions de fortune et les violences gratuites (Togo, Côte d'Ivoire, Nigeria). Quoi faire donc ?

L'Afrique noire n'a guère besoin d'aide au développement. L'attribution de l'aide au développement est une façon indirecte pour les pays occidentaux de soutenir l'anéantissement du continent par le financement des régimes les plus autoritaires et criminels. « Fixée à Rio à 0.7% du PIB, elle [l'aide] a régressé partout : passée de 0.64% (1994) à 0.38% (1999) en France, elle se situe autour de 0.1% (aux USA) » (P. Rognon, Lutter contre la désertification, *Manière de voir* n°59, oct. 2001, p. 20). Supprimer l'aide publique au développement, et les autoritarismes chancellent. Les petites gens d'Afrique subsaharienne s'en trouveront nettement mieux.

L'Afrique noire a davantage besoin d'un Plan Marshall pour le continent. Ainsi l'on pourra promouvoir des concepts d'organisation qui correspondent à l'Afrique. Car « l'État africain ne signifie rien pour nous, l'État africain n'est même pas une réalisation véritable de l'État-nation, c'est un avatar, une séquelle du système colonial », écrit J. Ki-Zerbo, (À quand l'Afrique, p. 69). L'Occident a échoué en Afrique, parce que son modèle stato-national est incompatible avec le bien-être des africains. Aller à Berne, c'est demander aller demander à la Suisse de porter cette cause et d'organiser une conférence internationale à ce sujet. Autrement, c'est une visite frustrée, une peine perdue, un activisme béat.

Joe-Kodzo Homezo
Africa Commons, Geneva
info@africacommons.org

